

Occupation anarchique des logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé

Les forces de l'ordre passent à l'action !

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

APRÈS l'ultimatum lancé le 5 juillet aux occupants illégaux des quelque 500 logements déjà attribués dans les zones d'Angondjé et de Bikélé, le gouvernement vient de passer à l'action. Selon les informations confirmées par le ministère de l'Urbanisme, une escouade des forces de police et de défense assistée par les éléments

des services techniques de l'Habitat et de la Société nationale du Logement social (SNLS) a procédé, le lundi 11 juillet courant, au déguerpissement manu militari des premiers squatters de la zone de Bikélé. Le mardi 12 juillet, le ministre du Logement Désiré Guédon s'est rendu dans la zone d'Angondjé, afin de rassurer les autres « vrais » propriétaires qu'ils rentreront également dans leurs droits, car l'opération va se poursuivre sur ce site.



Les forces de l'ordre en action sur le site de Bikélé suite à l'occupation anarchique des logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé.

« Vous qui avez bénéficié de ces maisons, vous allez rentrer dans vos droits. Ceux qui ont acheté les maisons, les auront. Les personnes qui se sont installées de façon frauduleuse seront déguerpies, parce qu'elles sont en situation irrégulière », a indiqué le ministre Guédon. Le membre du gouvernement a, par ailleurs, confirmé que des poursuites judiciaires seront lancées à l'encontre de tous ces occupants illégaux.